



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice le 23 septembre 2019,

Madame la Directrice générale
du CCAS de la Ville de Nice

Objet : Conditions de travail des agents du siège du CCAS

Madame la Directrice générale,

Nous avons été interpellé par les agents du service du courrier ainsi que de l'accueil du siège du CCAS situé 4 place Pierre Gautier.

En effet, actuellement l'effectif est composé de deux agents en charge du traitement du courrier, et d'un agent en charge de l'accueil physique et téléphonique auprès du standard général.

En l'absence de l'agent d'accueil, les agents du courrier doivent remplacer celui-ci. Cependant, l'agent d'accueil ne remplace pas les agents absents en charge du courrier.

En période de congés ou d'arrêt maladie les conditions de travail des agents restants deviennent difficiles et intensifie leurs charge de travail.

Aussi, le syndicat CGT NMCA demande le renfort de l'effectif par un agent d'accueil supplémentaire, afin de créer un binôme dans les missions confiées à ses agents.

Nous ne doutons pas de l'intérêt que vous porterez à cette situation.

Nous vous prions, d'agrée, Madame la Directrice Générale du CCAS de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

p/o le syndicat CGT NMCA
le coordinateur CCAS
Andrew RENAULT